Unitar Online Catalogue

OUTIL D'ÉVALUATION DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR LES PARLEMENTAIRES

Population

Tipo:	Course
Ubicación:	En ligne
Duración:	6 Semaines
Área del programa:	Decentralize Cooperation Programme
Sitio web:	https://unitar.org/
Precio:	0,00 US$
Correo Electrónico del Centro de Coordinación del Evento:	sdp@unitar.org
Colaboración:	Global Organization of Parliamentarians Against Corruption

ANTECEDENTES

La corruption n’est pas un crime sans victime. Il s’agit d’un problème multidimensionnel ayant des répercussions négatives sur les droits de l’Homme, l’État de droit et la démocratie. Elle porte ainsi atteinte à la confiance et à la cohésion sociale, creuse les écarts et accroît les inégalités. Elle entrave également le développement, la paix et la sécurité et cause des dommages

environnementaux.

La corruption peut prendre de nombreuses formes et avoir de graves conséquences dans tous les Etats, quel que soit leur niveau de développement. Son impact devient encore plus dévastateur en temps de crise. Face à ce défi de taille, l'évaluation est essentielle pour améliorer la transparence. Elle permet de mesurer les points forts et les défis en matière de mise en œuvre des normes de transparence et constitue un moyen efficace d'explorer la faisabilité de nouvelles mesures pour passer de la théorie à la pratique.

Dans ce contexte, les parlementaires jouent un rôle central dans l'évaluation des moyens de lutte contre la corruption par l'adoption de lois et de budgets publics, ainsi que dans la supervision des lois et des politiques gouvernementales et la mise en œuvre des recommandations résultant de la ratification des traités et instruments internationaux.

À la lumière de cette réalité, l'Organisation Mondiale des Parlementaires contre la Corruption (GOPAC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont développé en 2013 « l'Outil d'Evaluation de la Lutte contre la Corruption pour les Parlementaires ». Il vise à soutenir le rôle vital des parlementaires dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC). Il a été testé avec succès au Burkina Faso, au Ghana, au Kirghizistan, au Maroc et au Timor-Leste. Ce guide est spécifiquement conçu pour les parlementaires et met l'accent sur leur rôle dans la garantie de la mise en œuvre efficace de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC).

Compte tenu de l'importance du renforcement des capacités par le biais de méthodologies pédagogiques innovantes pour tirer parti de l'expérience des parlementaires, l'Organisation Mondiale des Parlementaires contre la Corruption (GOPAC) s'est associée à l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) en vue de mettre en commun leur expertise technique et leurs connaissances pratiques et transformer ce guide en un cours de formation en ligne.

À cet égard, la diffusion des connaissances sur l'évaluation de la lutte contre la corruption constitue un outil efficace qui peut améliorer la vie des individus et des communautés. Son objectif est de changer les institutions sociales, les lois, les normes culturelles et les pratiques communautaires discriminatoires. Ainsi, la création d'espaces et d'initiatives de sensibilisation, comme ce cours de formation en ligne, représente une opportunité de renforcer les capacités dans le but de bâtir une culture de l'apprentissage.

OBJETIVOS DEL EVENTO

Ce cours en ligne a pour objectif de renforcer les capacités d'évaluation des parlementaires pour assurer la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC).

OBJETIVOS DEL APRENDIZAJE

À la fin du cours, les participants seront capables de:

1. Comprendre comment mieux participer au processus de révision de la UNCAC, en adoptant différentes mesures telles que des politiques, des lois ou des décisions budgétaires.

2. Déterminer quand les problèmes de corruption deviennent le centre de l'attention publique et de la couverture médiatique au sein de l'Etat, qu'ils aient ou non un impact direct sur les parlementaires.

3. Identifier comment améliorer le rôle des parlements dans l'identification des besoins de développement ou d'assistance technique pour assurer une mise en œuvre efficace de la UNCAC.

CONTENIDO Y ESTRUCTURA

MODULE 1 :

Examen approfondi des liens entre la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC) et la mission des parlementaires

- Renforcement des connaissances à propos de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC)

- Les parlements évaluant la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC)

MODULE 2 :

Outil d'auto-évaluation de la lutte contre la corruption pour les parlementaires

- Principales caractéristiques de l’outil d’auto-évaluation de la lutte contre la corruption

- Jeter les bases de l’outil d’auto-évaluation de la lutte contre la corruption

MODULE 3 :

Renforcement des compétences de formation sur l’évaluation de la lutte contre la corruption et le rôle des parlements

- Sensibiliser et améliorer la communication par le biais du réseautage et l’encourager.

- Identifier les étapes importantes de la formation.

Étapes supplémentaires pour aller de l’avant

METODOLOGÍA

Le cours est axé sur les principes pédagogiques solides de l’UNITAR en matière d’apprentissage des adultes. Chaque module comprend des lectures, des activités d’auto-évaluation et des questionnaires. Les activités d’apprentissage sont réparties de sorte à garantir l’atteinte des objectifs d’apprentissage de manière flexible.

PÚBLICO OBJETIVO

Le cours est conçu pour soutenir les délégués des États et autres parties prenantes concernées qui travaillent sur la lutte contre la corruption et sur les outils d' évaluation, dans les pays développés et en voie de développement.

INFORMACIÓN ADICIONAL

Un Certificat de participation sera attribué aux participants qui auront complété toutes les activités obligatoires dans les versions interactives du cours. De plus, un Certificat d’achèvement sera décerné aux participants qui obtiendront un score minimum de 75 % au test final.